

# Écoles du Comté de Boone

District Scolaire du Comté de Boone

2021-2022 Document d'orientation sur La Rentrée



Approbation du Conseil d'Administration 14/10/2021  
Actualisé 12/1/2022

## Principes Directeurs

- La poursuite de l'enseignement en personne pour les élèves de la maternelle à la 12e année et notre priorité
- Honorer et protéger la santé et la sécurité des élèves et du personnel
- Maintenir la fidélité de l'enseignement en veillant à ce que les normes soient enseignées et maîtrisées par tous les étudiants
- Assurer l'équité et l'accès pour tous les étudiants
- Soutenir les besoins d'apprentissage et d'enseignement socio-émotionnels des élèves et Éducateurs
- Respecter les directives de l'État et des responsables locaux de la santé en tout temps pour atténuer les comportements malsains, réduire la propagation de l'infection et protéger le bien-être de toutes les personnes
- Respecter les choix en matière de santé personnelle et les préférences lorsque cela est possible pour tout en demandant que de tels engagements soient pris pour une période d'au moins une période de temps désignée afin d'aider à la dotation et à prendre d'autres décisions, avec des exceptions permises pour des problèmes de santé inattendus
- Reconnaître que des circonstances sans précédent peuvent survenir et qu'il faudra prendre des mesures d'adaptation
- Communiquer efficacement avec toutes les parties prenantes
- Assurer la flexibilité pour répondre aux besoins de tous les étudiants, tout en maintenant la solvabilité financière

## Vaccination

Nous recommandons que tout notre personnel, les étudiants et notre famille élargie reçoivent le vaccin COVID et suramplificateur (nous comprenons et respectons qu'il s'agit d'un choix individuel / familial, mais il est important de noter que les étudiants / membres du personnel qui sont vaccinés n'ont pas à se mettre en quarantaine à moins qu'ils ne deviennent symptomatiques). Les activités de vaccination continueront d'être offertes.

## Masquage et Lavage de Mains

Le port du masque est recommandé pour les élèves, le personnel et les visiteurs et sur le transport du district scolaire.

Nous recommandons de se laver les mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes ou d'utiliser un désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool.

## Distanciation Sociale/Réduction des Contacts

La distanciation sociale de 3 pieds ou plus est recommandée pour les élèves à l'école dans la mesure du possible. La distanciation sociale d'au moins 6 pieds entre les élèves et les enseignants / personnel est recommandée dans la mesure du possible. Nous limitons les visiteurs non essentiels dans nos écoles et nos bâtiments.

## Tests Covid

Boone County Schools, en collaboration avec Wild Health, Inc., met en œuvre un programme de dépistage **volontaire** qui permet aux élèves non vaccinés et au personnel exposés à une personne positive à la COVID-19 dans l'environnement scolaire de poursuivre l'apprentissage en personne avec des tests COVID-19 négatifs répétés. L'enseignement en personne comprend les déplacements en autobus ou le covoiturage pour se rendre à l'école ou en revenir.

## Restez à la Maison quand Vous Êtes Malade

Veiller à ce que les élèves, les enseignants ou le personnel malades restent à la maison s'ils ont de la fièvre ou des symptômes de la COVID-19, notamment :

- Fièvre
- Nouvelle toux
- Difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Douleurs musculaires ou courbatures
- Vomissements ou diarrhée
- Nouvelle perte du goût ou de l'odorat

Les élèves, les enseignants ou le personnel malade qui ne sont pas testés positifs à la COVID peuvent revenir lorsque leurs symptômes disparaissent. Si votre test de dépistage de la COVID-19 est positif ou si vous présentez des symptômes, quel que soit votre statut vaccinal :

- Restez à la maison pendant au moins 5 jours. Restez à la maison pendant 5 jours et isolez-vous des autres personnes dans votre maison. Portez un masque bien ajusté si vous devez être entouré d'autres personnes dans votre maison. Portez un masque pendant 5 jours supplémentaires après votre retour à l'école. Mettez fin à l'isolement après 5 jours complets si vous n'avez plus de fièvre pendant 24 heures (sans utiliser de médicaments pour réduire la fièvre) et que vos symptômes s'améliorent. Mettez fin à l'isolement après au moins 5 jours complets après votre test positif. Si vous étiez gravement malade de la COVID-19, vous devriez vous isoler pendant au moins 10 jours. Consultez votre médecin avant de mettre fin à l'isolement.

## Enseignement et Apprentissage

Les élèves de la maternelle à la 12e année fréquenteront l'école en personne 5 jours par semaine. Les élèves d'âge préscolaire fréquenteront l'école en personne après l'horaire normal de 4 jours, du lundi au jeudi.

Lorsqu'un élève de la maternelle à la 12e année est incapable d'aller à l'école en raison d'un examen physique ou émotionnel problème médical ou handicap et répond aux critères de la maison / de l'hôpital, l'étudiant peut être a fourni des services d'enseignement par l'entremise du programme d'enseignement à domicile et à l'hôpital du district scolaire. Une séance d'enseignement peut être donnée en personne ou par voie électronique. Parents qui sont intéressés à poursuivre l'option du programme à domicile / hôpital peuvent contacter Mark Raleigh, directeur adjoint du personnel des élèves, au 859-283-3217.

Boone County Schools offre maintenant une option virtuelle pour les élèves de 6e à la 12e place de l'Académie Accel. S'ils sont acceptés, les étudiants auront une inscription primaire à l'Académie Accel et ne sera plus inscrite à leur école de district. Les parents devraient communiquer avec leur conseiller scolaire ou leur administration pour obtenir de plus amples renseignements et pour définir jusqu'à une réunion d'inscription. Les parents peuvent également contacter Tracy Schaefer, Coordonnateur de Choix de l'école et des programmes de transition pour de plus amples renseignements au 859-283-3232 ou [tracy.schaefer@boone.kyschools.us](mailto:tracy.schaefer@boone.kyschools.us).

Notre plan de réintégration est un document évolutif qui est sujet à changement tout au long de l'année scolaire. Nous mettrons à jour le document avec toute nouvelle information qui nous sera donnée par les agences locales, étatiques ou fédérales.